

Réseaux TouGo et TAG

Dès le 1^{er} septembre 2018, des dessertes améliorées sur les lignes G2 et Proximo 23.

Régulièrement, les enquêtes menées par les collectivités auprès des habitants de la Grande Région grenobloise concluent à une forte demande de coordination et de facilitation des déplacements, notamment en ce qui concerne les accès au territoire de la Métropole Grenobloise.

Cette préoccupation a notamment été placée en tête par les habitants du Grésivaudan lors de la préparation de son projet de territoire et figure parmi les priorités du Plan de Déplacements Urbains horizon 2030 récemment arrêté par le SMTC.

Au-delà de la recherche d'une solution globale à ces problématiques de déplacement inter territoire, le SMTC et la communauté de communes Le Grésivaudan ont décidé de mettre en place des premières mesures concrètes pour atteindre ces objectifs.

Il s'agit notamment de prolonger la ligne Chrono 1 jusqu'à Montbonnot à l'horizon 2021 mais également d'apporter des solutions immédiates à des questions d'usage quotidien posées aux franges des territoires.

Aussi, dès le 1^{er} septembre 2018, Le Grésivaudan et le SMTC ont décidé d'apporter des évolutions sur les liaisons entre Vizille/Saint-Martin-d'Uriage/Gières/Saint-Martin d'Hères Campus et Domène/Montbonnot/Innovallée.

Pour la liaison Vizille/Saint-Martin d'Hères Campus, il s'agit d'assurer la desserte par la ligne Proximo 23 du réseau TAG de 5 arrêts situés sur la commune de Saint-Martin d'Uriage (Route de Saint-Martin, Uriage Gare, Croisement 6, Les Peiffendes et le Maupas), en offrant ainsi aux usagers concernés en desserte directe du Campus et de nombreuses connexions avec les réseaux Bus et Tram du SMTC.

Pour la liaison Domène/Montbonnot/Meylan, il s'agit de prolonger sur Meylan la ligne G2 actuelle du réseau TouGo jusqu'à l'arrêt des Béalières à Meylan, afin d'assurer une correspondance directe avec la ligne Chrono 1, première ligne du réseau bus du SMTC.

Afin de faciliter l'usage, les titres de transports TAG ou TouGo pourront être indifféremment utilisés sur la ligne G2. Pour la Proximo 23, les trajets seront réalisés avec des titres de transport TAG.

Par souci de simplification, les coûts financiers afférents seront assumés par chacune des collectivités sur son territoire.

Au plus près des préoccupations et des besoins des usagers, ces mesures en appellent d'autres, pour mettre en place à terme des dessertes de transports en commun à la hauteur des enjeux économiques et environnementaux sur la région grenobloise.

Contacts presse :

Le Grésivaudan : Pierre-François TRANCHAND, 0619050486, pftranchand@le-gresivaudan.fr

SMTC : Jérôme BARBIERI, 0625634419, jerome.barbieri@lametro.fr